

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU BUREAU SYNDICAL DU 03 MARS 2022 - 9H30
A LA SALLE COMMUNALE DE FLASSAN

L'an deux mille vingt-deux, le trois mars à neuf heures trente, le Bureau Syndical régulièrement convoqué en date du 23 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de Flassan, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de membres du Bureau
En exercice : 18
Présents (mini 10) : 11
Quorum atteint
Nombre de voix
En exercice : 108
Présentes : 64
Exprimées par pouvoirs : 19
Total : 83

Membres présents :

2 représentants du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) : Jacqueline BOUYAC, Georges BOTELLA

1 représentant du Conseil départemental du Vaucluse (porteur de 8 voix) : Sophie RIGAUT

2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 4 voix) : Corinne FREYCHET (CCVS), Jean-Christophe CAMP (CCVV)

2 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 7 voix) : Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Michel JOUVE (Flassan)

4 représentants des communes (porteurs chacun de 4 voix) : Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Frédéric ROUET (Villes sur Auzon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Serge ANDRIEU (Carpentras)

Membres excusés ayant donné pouvoir : Myriam SILEM à Sophie RIGAUT, Jean-Pierre RANCHON (Sault) à Michel JOUVE (Flassan), Valérie MICHELIER (Caromb) à Sandrine RAYMOND (Saint Pierre de Vassols)

Membres du Conseil de Massif invités présents : Alain CONSTANT (Bedoin), Roland RUEGG (Brantes), Thierry THIBAUD (Savoillans)

Membres absents/excusés : Bénédicte MARTIN, Christian MOUNIER, Jérôme BOULETIN, Alexandre ROUX, Frédéric TENON, Francis JOUVE

Participaient également à la réunion : Sébastien NINON (Région Sud), Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Catherine FAYOT Virginie RASPAIL Odile SIGNORET (PNR Mont-Ventoux),

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric ROUET est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Michel JOUVE accueille les membres du Bureau dans les locaux de la commune.
Madame Jacqueline BOUYAC introduit la séance.

1. PROCES VERBAL DU BUREAU SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2021

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le procès-verbal du Bureau du 10 décembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 11 - Pouvoirs : 3 – Votants : 14

Suffrages exprimés : 83 – Pour : 83 - Abstention : 0 – Contre : 0

2. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE PARC NATUREL REGIONAL DU MONT-VENTOUX ET LE 2e REGIMENT ETRANGER DU GENIE

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport sur la convention de partenariat entre le Parc naturel régional du Mont-Ventoux et le 2e régiment étranger du génie est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 11 - Pouvoirs : 3 – Votants : 14

Suffrages exprimés : 83 – Pour : 83 - Abstention : 0 – Contre : 0

3. CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LE PARC NATUREL REGIONAL DU MONT-VENTOUX ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE VAUCLUSE

Madame Jacqueline BOUYAC donne lecture du rapport.

Pas d'observation, le rapport sur cadre de partenariat entre le Parc naturel régional du Mont-Ventoux et la chambre d'agriculture de Vaucluse est adopté à l'unanimité des membres du bureau présents soit :

Soit : Membres en exercice : 18 – Présents : 11 - Pouvoirs : 3 – Votants : 14

Suffrages exprimés : 83 – Pour : 83 - Abstention : 0 – Contre : 0

PREPARATION DU COMITE SYNDICAL

En dehors des délégations qu'il a reçu du Comité Syndical, le Bureau est une instance de préparation des décisions du Comité syndical.

Les points traités au cours de ce Bureau sont donc soumis au Bureau Syndical pour avis préalable avant présentation lors du prochain Comité Syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40.

Affiché au Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux le

La Présidente
Du Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Conseillère Régionale

Jacqueline BOUYAC